

COMMUNE DE BLAVOZY

Place de la Mairie

43 700 Blavozy

tél : 04 71 03 00 19



PLAN LOCAL D'URBANISME

A-3 – PERIMETRE DES SECTEURS RELATIFS AUX TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT



Elaboration du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 26 Juin 2015

Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 25 Février 2019

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 18 Octobre 2019

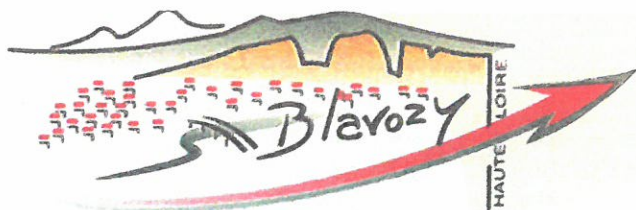
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 Octobre 2019



Ingénieurs conseils en aménagement durable du territoire

42 Boulevard Antonio VIVALDI
42 000 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 92 71 47 / contact@eco-strategie.fr
www.eco-strategie.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil onze

Le quatre Novembre, à 20 heures 30,

Le Conseil municipal de la commune de BLAVOZY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 27 Octobre 2011.

Présents : PAILLON Franck, BEGON Michel, LHOSTE Patrice, MAURIN André, SIMON Christine, MAURIN Pierre, GIRARD Marie-Jo, FAURE Brigitte, MAURIN Nadine, SABATIER Didier, LIOGIER Vincent, MALEYSSON Henri.

Excusée : TILLY Armelle, GUERIN Bernard, MERLE Lilian qui a donné pouvoir à MAURIN André.

Absent :

OBJET : TAXE D'AMENAGEMENT :

Le Maire informe le Conseil municipal que la fiscalité de l'urbanisme a évolué récemment avec la création d'une nouvelle taxe d'aménagement pour le financement des équipements publics de la commune. Cette taxe se substituera à la taxe locale d'équipement perçue actuellement par les communes.

Après délibération et conformément au Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants, le Conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement en fixant un taux uniforme de 3 % pour l'ensemble du territoire communal.

Cette délibération sera transmise aux services de l'Etat chargés de l'urbanisme dans le département.

Extrait certifié conforme au registre.



Acte certifié exécutoire

Après son dépôt en Préfecture le 14 NOV. 2011

Et publication ou notification le 21 NOV. 2011

Le Maire,
F. PAILLON

